TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE

Suppression de dispositifs en cours d'année 2016

A transmettre dans les 2 mois suivant la création à la Communauté de Communes de l'Abbevillois

Nom, prénom ou raison sociale du déclarant :

Adresse de facturation :

Date de suppression des dispositifs :

Nature du dispositif	Adresse du dispositif	Longueur	Largeur	Surface	Nombre	TOTAL des surfaces en m²

TOTAL supprimé	
Surface au 1er janvier	
TOTAL actualisé	

Seuils de tarification 2016 :

*** dispositifs publicitaires et pré-enseignes :**

- affichage réalisé au moyen d'un procédé non numérique :

15,30 €/m² pour une superficie publicitaire ≤ 50m² et 30,60 €/m² au-delà

- affichage réalisé au moyen d'un procédé numérique :

45,90 €/m² pour une superficie publicitaire ≤ 50m² et 91,80 €/m²au-delà

*** enseignes :**

- 0 €/m² pour une superficie publicitaire ≤ 12 m²
- 15,30 €/m² pour une superficie publicitaire > 12 à 20 m² inclus
- 30,60 €/m² pour une superficie publicitaire > 20 à 50 m² inclus
- 61,20 €/m² au-delà de 50 m² de superficie publicitaire

Tarif annuel applicable	
Coût total	

Fait à :

Le :

Signature :